REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

RAPPORT D'EVALUATION INSTITUTIONNELLE DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (ISEP) DE MATAM

Equipe d'Evaluateurs :

- **M. Ibrahima Khalil CISSE, Professeur titulaire, Président ;**
- **M. Ahmed Tidjane DIALLO, Maitre de Conférences, membre ;**
- **M. Daour SENE, Professionnel, membre ;**
- **M. Talla NDIAYE, Professionnel, membre ;**
- **Mme Denyse BLANCHET, Professionnelle, membre (à distance).**

Signature

Pour l'Équipe, le Président

Décembre 2023

Sigles et abréviations

AC	Agent Comptable
APC	Approche Par les Compétences
AUF	Agence Universitaire de Francophonie
BST	Bloc Scientifique et Technologique
BT	Brevet de Technicien
CAd	Conseil académique
CA	Conseil d'administration
CAPPE	Centres Autonomes de Production et de Prestation de Services
CCP	Certificat de Compétence Professionnelle
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CG	Conseil de Gestion
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CIAT	Centre d'Innovation, d'Application et de Transfert
CITEF	Conférence Internationale des Formations d'Ingénieurs et Techniciens d'Expression
CPRC	Cellule de Prévention et de Règlement des Conflits
CRFPE	Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Éducation
CV	Curriculum Vitae
DE	Direction des Études / Directeur des Études
DISEP	Diplôme supérieur d'Enseignement professionnel
EA	Enseignements- Apprentissages
EF	Enseignant- Formateur
GIPA	Gestion des Infrastructures et Productions Aquacoles
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
HSSE	Hygiène Sécurité Santé Environnement
ISEP	Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel
ISPV	Installation Solaire Photovoltaïque
LMD	Licence, Master, Doctorat
LPC	Laboratoire Pédagogique Central
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)
MFB	Ministère des Finances et du Budget
NA	Non Applicable
ONAS	Office National de l'Assainissement du Sénégal
PEF	Personnel Enseignant- Formateur
PGTS	Personnel Gestionnaire, Technique et de Service
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PPP	Projet de Production Personnel
PSE	Plan Sénégal Émergent
PSP	Productions de Semences et Pépinières
RAF	Responsable Administratif et Financier
RESPIRE	Responsable Partenariat, Insertion et Relations Extérieures
RISEP	Réseau d'Institut supérieur Enseignement Professionnel

SAC	Service à la Communauté
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta
SIPA	Société d'Intensification de la Production Agricole
TAP	Technicien d'Appui Pédagogique
TS-2TCPA	Technicien Supérieur en Technologie de Transformation et de Conservation de Produits Agroalimentaires
TS-GIPA	Technicien Supérieur en Gestion des Infrastructures et Productions Aquacoles
TS-GP	Technicien Supérieur Géologue Prospecteur
TS-IRIS	Technicien Supérieur en Installation de Réseaux d'Irrigation et Sanitaire
TS-ISPV	Technicien Supérieur en Installation Solaire Photovoltaïque
TS-PH	Technicien Supérieur en Productions Horticoles (TS-PH)
TS-PSP	Technicien Supérieur en Production de Semences et de Pépinières
TS-PVL	
UEA	Unité d'Enseignement-Apprentissage

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 5

1. PRESENTATION DE l'ISEP DE MATAM 6

2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION 9

3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE 10

4. APPRECIATION DE L'ETABLISSEMENT AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ SUP 11

5. POINTS FORTS DE l'ISEP DE MATAM 27

6. POINTS FAIBLES DE L'ISEP DE MATAM 28

7. APPRECIATIONS GENERALES DE l'ISEP DE MATAM 29

8. RECOMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT (ISEP DE MATAM) 29

9. RECOMMANDATIONS A l'ANAQ-Sup 30

10. PROPOSITION D'AVIS 30

INTRODUCTION

L'État du Sénégal s'est engagé depuis 2012 dans une réforme ambitieuse du système d'enseignement supérieur afin de diversifier l'offre de formation supérieure et infléchir le flux de bacheliers vers une formation supérieure professionnalisante et de courte durée. L'objectif est de mieux renforcer l'employabilité des diplômés par l'auto-emploi et l'entrepreneuriat.

La mise en œuvre de cette vision est fondée sur la décentralisation des politiques publiques afin de créer des territoires viables et porteurs d'espoirs pour la jeunesse sénégalaise. C'est pourquoi, suite à la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur et le conseil Présidentiel, il a été décidé, pour renforcer la carte universitaire, l'implantation progressive d'un Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel (ISEP) entre autres, dans chacune des quatorze régions du Sénégal (décision présidentielle N°7) pour favoriser l'accès, diversifier l'offre de formation et assurer la qualité de l'enseignement supérieur.

L'ISEP de Matam est un établissement public d'enseignement supérieur professionnel créé en 2016. Il se veut être un institut au service du développement par la formation de ressources humaines qualifiées avec un ancrage territorial dans la région de Matam. Entrant dans le cadre de l'extension du réseau d'Instituts supérieurs d'enseignement professionnel, l'ISEP de Matam, au nord du Sénégal, a pour mission principale de former des titulaires du baccalauréat ou équivalent au grade du technicien supérieur (Bac + 2 ans) dans cinq domaines de métiers, essentiellement ceux de l'agriculture-élevage-production forestière, de l'agro-alimentaire, des Mines, de l'Aquaculture et de l'Artisanat à travers une vingtaine de filières à terme, de manière à contribuer au renforcement du tissu des PME locales.

Dans le but d'obtenir une habilitation institutionnelle, l'ISEP de Matam a soumis le 29 avril 2023 à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur (ANAQ-Sup) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation un rapport d'auto-évaluation institutionnelle

Par décision N°000034MESRI/ANAQ-Sup/SE/RAF du 25 aout 2023 , l'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée de Mr. Ibrahima Khalil CISSE (Professeur titulaire, Président), de Mr. Ahmed Tidjane DIALLO (Maître de conférences, professionnel, membre), de M. Daour SENE, professionnel (membre), de Mr. Talla Ndiaye, professionnel (membre) et de Madame Denyse BLANCHET, professionnelle (membre) résidant au Canada, pour procéder à l'évaluation institutionnelle de cet établissement.

Le mardi 29 aout 2023, l'équipe a effectué une visite à l'ISEP en vue de vérifier si l'établissement en question satisfait aux standards de qualité de l'ANAQ-Sup au regard du référentiel d'évaluation institutionnelle.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. PRESENTATION DE l'ISEP DE MATAM

L'Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel (ISEP) de Matam est ainsi créé par décret présidentiel n° 2016-811 du 14 juin 2016. Il a effectivement démarré ses activités d'enseignement-apprentissages durant l'année académique 2019-2020. La mission principale des ISEP est de former des techniciens supérieurs (Bac + 2), en tenant compte du contexte d'exercice de la profession visée et des exigences du marché du travail. Ainsi, pour l'atteinte des objectifs de formation et d'insertion professionnelle, les indicateurs de performance sont élaborés au regard des référentiels d'évaluation institutionnelle et de programme de l'ANAQ-Sup.

L'ISEP de Matam s'est inscrit dans une dynamique de formation initiale et de formation continue de techniciens et de managers, capables de s'insérer dans le marché du travail, mais aussi de s'adapter aux éventuelles mutations dans leur environnement professionnel.

L'ISEP de Matam est le premier établissement d'enseignement supérieur professionnel de la région de Matam où l'agriculture constitue la principale activité des populations. Ce secteur occupe plus de 80 % de la population estimée à *760 588 habitants pour une superficie de 29 445 km² en 2022 (densité 25 hab/km^2).* L'élevage et ses produits dérivés contribuent aussi de façon significative à l'économie régionale.

L'ISEP de Matam a pour mission principale de former des titulaires du baccalauréat ou équivalent au grade de techniciens supérieurs dans les domaines de l'Agriculture - Élevage - Productions forestières, de l'Aquaculture, de l'Agroalimentaire, de l'Artisanat, des Mines et de tout autre domaine intéressant le développement territorial de la région. À cet effet, il a pour missions spécifiques :

- D'offrir aux bacheliers des opportunités de poursuite d'études professionnelles de courte durée (niveauBac+2 ans)
- De promouvoir et développer les atouts de la région de Matam et des zones voisines ;
- D'organiser des formations spécifiques, à temps partiel ou à temps plein, destinées aux personnes engagées dans la vie professionnelle ;

- De contribuer à la mise en place des conditions de qualification permanente des citoyens ;
- De procéder à des expertises et développer des projets au profit des entreprises publiques et privées.

Il est doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière.

L'établissement est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et sous la tutelle financière du Ministère des Finances et du Budget (MFB). Le régime financier des universités est applicable à l'ISEP de Matam. Le cadre de référence institutionnel de l'ISEP de Matam est le décret 811-2016 du 14 juin 2016.

Trois (03) organes sont régis par le cadre institutionnel de l'ISEP de Matam : le Conseil d'administration, le Directeur et le Conseil académique. Il est à rappeler que l'ISEP de Matam est encore administré en l'absence d'un Conseil d'administration.

Pour renforcer le pilotage administratif, la Directrice a institué par arrêté un Conseil de Gestion. Ce conseil statue mensuellement sur les questions courantes essentielles relatives à la gestion de l'ISEP de Matam. Il est composé de quatre (04) membres : la Directrice, le Directeur des Études, le Responsable Administratif et Financier, et l'agent Comptable de l'ISEP de Matam (AC). Enfin, l'ISEP de Matam, pour une gouvernance adéquate, inclusive et efficace, a mis en place, les organes et instauré les services ci - dessous :

- Une commission de passation des Marchés ;
- Une Commission Santé-COVID 19, devenue Commission HSSE ;
- Une commission de suivi des travaux de constructions des infrastructures et édifices ;
- Une Commission Ad hoc chargée suivi du chantier sur le site définitif ;
- Une Commission de sélection pour le PEF ;
- Une Commission de sélection pour le PGTS ;
- Une Cellule de passation des marchés ;
- Une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) ;
- Une Cellule de prévention et de règlement des conflits ;
- Un incubateur ;
- Une infirmerie ;
- Un Responsable du Partenariat, de l'Insertion et des Relations Extérieures ;
- Un Responsable des Ressources Informatiques ;
- Un Responsable de la Communication ;
- Un Responsable de l'Enseignement à Distance (E-learning).

- Un responsable pour chaque domaine et chaque métier

Quelques organes et composantes prévues dans le projet du décret régissant le fonctionnement des ISEP ne sont pas encore formellement mises en place : le Conseil d'Administration, le Laboratoire Pédagogique Central (LPC), le Centre d'Innovation, d'Application et de Transfert (CIAT) et le Centre Autonome de Production et de Prestation de Services (CAPPE).

De 2016 à 2019, L'ISEP de Matam s'est attelé à l'élaboration des curricula selon la méthodologie de l'approche par les compétences (APC), consacrée par la mise en place d'une offre de vingt-deux (22) programmes de formation en métier dans cinq filières : Agriculture - Élevage - Productions forestières, Aquaculture, Agroalimentaire, Artisanat et Mines.

Les enseignements apprentissages ont démarré pour la première cohorte le 24 février 2020 dans trois (03) métiers listés ci-dessous, ensuite, respectivement le 13 mars 2021 et le 12 mars 2022 pour la deuxième et la troisième cohorte avec cinq métiers en sus des trois (03) initialement ouverts portant le nombre de métiers présentement à huit (08) :

En 2019 - 2020

- Technicien Supérieur en Production de Semences et de Pépinières (TS-PSP)
- Technicien Supérieur en Gestion des Infrastructures et Productions Aquacoles (TS-GIPA)
- Technicien Supérieur en Installation Solaire Photovoltaïque (TS-ISPV)

En 2020-2021, cinq (05) autres métiers ont été ouverts en sus des trois :

- Technicien Supérieur en Production de Semences et de Pépinières (TS-PSP)
- Technicien Supérieur en Productions Horticoles (TS-PH)
- Technicien Supérieur en Production de Viande et de Lait (TS-PVL)
- Technicien Supérieur en Gestion des Infrastructures et Productions Aquacoles (TS-GIPA)
- Technicien Supérieur en Technologie de Transformation et de Conservation de Produits Agroalimentaires (TS-2TCPA)
- Technicien Supérieur en Installation Solaire Photovoltaïque (TS-ISPV)
- Technicien Supérieur en Installation de Réseaux d'Irrigation et Sanitaire (TS-IRIS)
- Technicien Supérieur Géologue Prospecteur (TS-GP).

Sur le plan des infrastructures, l'ISEP de Matam n'est pas encore installé dans ses locaux définitifs (en cours de construction). Toutefois, l'établissement dispose de trois (03) bâtiments dont un dédié à la direction et aux services administratifs et deux (02) destinés aux activités d'enseignement apprentissages. Dans le cadre de conventions avec le Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enseignement (CRFPE) de Matam et le Centre de Formation

Professionnelle (CFP) de Matam, l'ISEP dispose d'installations annexes qui viennent en appoint au dispositif interne.

Sur le site définitif de l'ISEP de Matam, les installations suivantes sont prévues :

- 01 Guérite Poste de contrôle
- 01 Bâtiment logement du Directeur
- 01 Bloc administratif
- 01 Infirmerie
- 01 Bloc Pédagogique + Centre multimédia + Bibliothèque + Amphithéâtre
- 01 Cuisine – Restaurant + Salle de Sports
- Bâtiments : Aquaculture 1 et 2 ; Agroalimentaire ; Artisanat ; Mine et Géologie
- Ferme agricole
- Aménagements extérieurs : voiries, réseaux divers, équipements sportifs (Terrain de foot ; terrain de hand-ball- basketball, mur de clôture.

2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION

Pour l'élaboration du rapport, un Comité de pilotage composé du responsable pédagogique général (Directeur des Études), d'Enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration avait été mis en place.

Le rapport d'auto-évaluation fourni fait en tout et pour tout 53 pages dont 43 pages de rapport proprement dit et un tableau chronologique des références des 66 annexes disponibles et consultables sur place, ce qui montre l'importance donnée à la présentation des éléments de preuve des standards. Il comprend ainsi deux parties et est structuré comme suit :

- Auto-évaluation par rapport au référentiel ;
- Synthèse des forces, des faiblesses et des perspectives ;

Chaque standard des neuf (09) champs du référentiel de l'ANAQ-Sup a été analysé avant qu'une conclusion n'en soit tirée, les éléments de preuve cités et des observations faites relativement aux points forts et aux points faibles.

Le rapport contient toutes les informations et la plupart des éléments de preuve nécessaires à un jugement objectif, les autres ont été mis à la disposition de l'équipe le jour de la visite. Le rapport est donc complet et suffisamment informatif.

3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe de direction et les membres du comité de pilotage de l'institut ont fait montre d'une entière disponibilité à l'endroit des experts évaluateurs.

Conformément à l'agenda prescrit par l'ANAQ-Sup, la visite a commencé 08h30 mn en présence de la Directrice, par un entretien avec l'équipe de direction, l'encadrement et le responsable de la CIAQ qui se sont présentés tour à tour.

Le Président de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup, après avoir présenté ses collègues au comité de pilotage de l'évaluation institutionnelle, a rappelé des objectifs de la mission assignée aux experts de l'ANAQ-Sup, le programme de travail de la journée, les attentes des uns et des autres et la suite qui sera donnée au rapport des experts. Il a profité de l'occasion pour réitérer ses remerciements à la collègue Denyse BLANCHET du Canada qui a travaillé avec eux à distance.

Le président du comité de pilotage a, après cela, présenté le rapport d'auto-évaluation. À l'issue de cette séance, l'équipe d'experts a posé des questions et reçu, entre 12h et 18h 30, les enseignants de la formation non membres du comité de pilotage, appelés spécifiquement PEF (Personnel Enseignant-Formateur), les étudiants du programme appelés spécifiquement Apprenants (avant la pause déjeuner à 14h30 mn) avant de rencontrer le Personnel Gestionnaire Technique et de Service (PGTS) équivalent du Personnel Administratif Technique et de Service des universités pour procéder à des entretiens.

L'après-midi a été consacré à la visite des locaux administratifs et pédagogiques (salles de classes, ateliers, laboratoires et équipements) suivie d'échanges (Questions /Réponses entre les Experts et les responsables de l'Institut) et d'une synthèse orale des activités de la journée par le Président de l'équipe d'experts en présence virtuelle de Mme Denyse BLANCHET qui a interagi à distance pendant tout le processus sauf pendant la visite des locaux administratifs et pédagogiques.

4. APPRECIATION DE L'ETABLISSEMENT AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ SUP

La synthèse de la grille d'analyse au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution
Standard 1.01: L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.
Le décret n° 811-2016 du 14 juin 2016 portant création de l'ISEP de Matam donne un aperçu sur la mission principale de l'institution qui est contribuer à la formation de titulaires du baccalauréat ou équivalent au grade de Technicien supérieur dans les domaines de l'Agriculture-Élevage-Production forestière, de l'Aquaculture, de l'Agroalimentaire, de l'Artisanat et des Mines, ou de tout autre domaine intéressant le développement territorial de la zone. Dès le démarrage de ses activités, l'institut s'est approprié cette mission en la traduisant en différents axes et objectifs qui prennent en compte l'ensemble des parties prenantes sur le plan académique, économique et social. L'exploitation des éléments de preuve fournis fait ressortir une adaptation de l'offre de formation de l'institution aux orientations nationales et régionales. De même, l'impact de l'ISEP est réel non seulement en termes d'orientation des bacheliers dans les filières « métiers » mais aussi sur son environnement socioéconomique notamment en qui concerne les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, de l'aquaculture et des mines. Il faut toutefois relever que les relations de l'ISEP avec son environnement socioéconomique auraient été mieux mis en exergue, si les éléments du diagnostic territorial sur l'écosystème de la région avaient été évoqués au niveau de ce standard. L'ISEP de Matam s'est effectivement doté d'une mission de service public définie dans son décret de création. En cohérence avec ledit décret, les missions et objectifs de l'institut sont bien spécifiés dans son Plan Stratégique de Développement (PSD) 2022 – 2025. ***Appréciation globale sur le standard** : **ATTEINT***

Standard 1.02: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

En application des dispositions du décret 811-2016 du 14 juin 2016, l'ISEP fonctionne, avec comme organes de gouvernance, le Conseil d'Administration, le Directeur et le Conseil Académique dont les missions et attributions sont clairement définies.

Il est cependant à noter que l'absence d'un CA fonctionnel et l'exercice de certaines de ses compétences et fonctions par le MESRI limitent la portée des décisions et orientations stratégiques prises. En revanche, le fonctionnement régulier du Conseil académique, avec la présence de toutes les catégories d'acteurs (PEF, PGTS) montre que l'administration de l'ISEP accorde une grande importance au partage des décisions prises relativement aux orientations pédagogiques et scientifiques de l'institut. De même, la tenue de réunions de coordination pédagogique pour assurer un contrôle sur la mise en œuvre desdites orientations est aussi à saluer.

L'ISEP dispose en outre d'un manuel de procédures administratives et financières qui définit les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles des différentes catégories de personnels au sein de l'institution. Les attributs et missions du personnel enseignant formateur sont bien précisés dans les fiches de postes et clarifient notamment leur rôle dans l'orientation pédagogique et la mise en œuvre des enseignements-apprentissages.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

L'ISEP de Matam dispose d'un personnel relativement jeune composé de PEF et de PGTS recrutés sur la base de profils déclinés dans les fiches de postes et répondant aux besoins en compétences et en emplois. Pour le PEF, une expérience de l'intégration de l'approche par les compétences dans le domaine de l'enseignement est souhaitée. Malgré la relative jeunesse des enseignants-formateurs qui est considérée comme un atout, ce personnel ne bénéficie pas d'un statut à l'instar de leurs homologues des autres ISEP. Pour remédier à cette situation, un projet de loi d'orientation sur les ISEP a été soumis aux autorités.

Les ressources financières de l'établissement proviennent pour l'essentiel de la subvention de l'Etat qui n'a pas beaucoup évolué malgré une augmentation des charges notamment du coût du loyer. Un tableau indiquant la répartition des recettes recouvrées pour la gestion 2022 entre la part de l'Etat et

les ressources propres générées par l'institut aurait été utile pour une meilleure appréciation de la situation d'exécution budgétaire. En tout état de cause, avec les effectifs d'apprenants prévus à l'horizon 2025, l'ISEP ne sera pas à même d'exécuter les projets inscrits dans son Plan stratégique de développement.

Les infrastructures à usage pédagogique et administratif constituées d'immeubles en location et de locaux mis à disposition sont bien équipées et dans un bon état. Pour les huit (8) métiers ouverts, l'ISEP s'appuie sur deux dispositifs. Le dispositif interne dont nous avons vérifié l'état de fonctionnalité, est constitué d'une écloserie, d'un laboratoire de Géologie et d'un Laboratoire d'analyse agroalimentaire tandis que le dispositif externe est composé d'infrastructures et d'équipements mis à disposition le CRFPE, le CFP, les SIPA, l'ANA, l'ONAS, la SAED et l'Hôpital régional de Matam.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Comme cela a été précisé, l'institution tire ses ressources financières de la subvention de l'État à travers le budget annuel mais aussi des droits d'inscriptions pédagogiques, des partenaires techniques et financiers et des ventes de services. Ces dernières ne sont pas encore instituées pour des raisons de prudence et de respect des règles de gestions de deniers publics.

Les ressources sont utilisées à 40 % pour la gestion des ressources humaines, 40 % pour le fonctionnement et 20 % pour les besoins en investissements. L'accès à ces ressources est soumis aux procédures budgétaires et financières en vigueur. Le régime financier applicable à l'ISEP est celui en vigueur dans les universités.

L'élément de preuve fourni : Notes d'orientation budgétaire de l'ISEP de Matam, de 2020 à 2023.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

L'ISEP de Matam s'est doté d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) en 2020 L'arrêté de création précise notamment les missions de la CIAQ, ses membres et leur rôle. La CIAQ coordonne les activités d'élaboration du Plan stratégique, de l'autoévaluation institutionnelle pour l'obtention de l'habilitation et l'évaluation des différents programmes de formation en vue de leur accréditation. Des comités de pilotage sont instaurés à chaque fois que nécessaire pour la mise en œuvre des activités

dévolues à la CIAQ. Différents outils de suivi et d'évaluation de la qualité sont utilisés aussi bien dans les affaires administratives, financières que pédagogiques. L'établissement s'est également doté d'une lettre de politique qualité, dans le cadre de son plan stratégique 2022 - 2025.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

L'ISEP de Matam s'est doté d'une cellule de prévention et de règlement des conflits (CPRC). De plus, l'organigramme de l'établissement prévoit l'installation d'un médiateur. Des travaux de médiation et de gestion de conflits ont été réalisés antérieurement à la création de ladite cellule, ce qui témoigne d'un esprit positif d'anticipation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse

L'ISEP de Matam délivre le diplôme supérieur d'enseignement professionnel (DSEP), de niveau technicien supérieur, au bout des quatre (04) semestres que dure la formation (2 années académiques). Les curricula de formation ainsi que les référentiels pédagogiques ont été élaborés et rendus disponibles avant le démarrage des activités d'enseignements-apprentissages, avec des perspectives de mise à jour dans un souci d'amélioration continue. Ces curricula élaborés selon l'approche par les compétences et en parfaite synergie avec le milieu professionnel permettent aux étudiants d'acquérir des compétences favorisant leur employabilité.

L'établissement dispose aussi de curricula de formation sur une durée plus courte et aboutissant à la délivrance de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP).

Le DSEP et le CCP sont conformes aux objectifs de formation prévus. En effet, les ISEP ont pour vocation, la formation supérieure en cycle court.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Les enseignements apprentissages à l'ISEP de Matam répartis sur quatre semestres académiques consécutifs, sont organisés conformément au système LMD (Licence, Master, Doctorat) qui favorise la mobilité nationale et internationale des apprenants.

La durée totale de la formation est au moins de 2 400 heures, soit 120 crédits à raison de 20 heures par crédit. Chaque semestre totalise 30 crédits en moyenne conformément à la Loi sénégalaise n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur. Par conséquent, les crédits indexés sur les compétences traduites en objets de formation, une fois validés, peuvent être capitalisables et transférables dans n'importe quel ISEP du réseau des ISEP du Sénégal. La planification et la mise en œuvre de la formation à l'ISEP de Matam sont réalisées conformément à l'approche par compétences (APC).

L'ISEP de Matam, notamment dans le cadre du RISEP a noué des accords de partenariat visant à développer des échanges à l'échelle nationale et internationale. Ce cadre d'échange a permis entre autres l'élaboration d'un cahier des charges des enseignants-formateurs des ISEP et la réalisation de travaux d'amélioration des curricula de formation.

Cependant, autant il y a un échange d'enseignants, autant il n'y en a pas au niveau des apprenants du fait de la spécificité des métiers.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Les conditions d'obtention des diplômes délivrés au sein de l'établissement sont fixées par le règlement intérieur conformément à l'arrêté du MESRI. À chaque session, des arrêtés du Directeur portant organisation des certifications sont pris en application de l'arrêté ministériel.

Les notes obtenues dans les évaluations progressives durant les deux années de formation et celles obtenues durant la session de certification font l'objet de pondérations suivant les pourcentages ci-après : Validation progressive : 70 % ; Session terminale : 30 %.

Un candidat est déclaré admis lorsque le pourcentage final obtenu après la pondération est supérieur ou égal à 70 % soit 14 / 20.

Les apprenants sont informés des conditions et des modalités de promotion et d'obtention des attestations de réussite lors de l'Amphi de rentrée durant lequel il leur est remis le livret de l'apprenant.

Les méthodes et contenus d'évaluation des enseignements-apprentissages correspondent aux objectifs d'études et de formation. En effet, ces aspects sont documentés dans le référentiel de certification pour chaque métier.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

L'ISEP de Matam s'est doté d'un service de suivi des apprenants et d'un incubateur pour l'appui à l'insertion professionnelle de ses diplômés. Le suivi des apprenants consiste à : accueillir, orienter, informer, conseiller et assister les apprenants tout au long de leur cursus pédagogique (validation de l'orientation, procédure d'inscription pédagogique et administrative, assiduité dans les cours, cas de déperdition).

L'institution accorde de l'importance à l'insertion des diplômés car, en plus de l'incubateur, il a été mis en place une « Task Force Entrepreneuriat » avec l'implication de techniciens d'appui pédagogique et du responsable du partenariat, de l'insertion et des relations extérieures.

L'ISEP réalise en outre des entretiens d'orientation pour le recrutement de nouvelles cohortes d'apprenants, d'enquêtes de satisfaction au niveau des apprenants par rapport aux enseignements-apprentissages déroulés et enfin d'enquêtes auprès des diplômés pour la collecte de données sur l'insertion professionnelle.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

L'institution procède à une mise à jour systématique de ses référentiels de formation conformément aux exigences du modèle des ISEP. C'est ainsi que, pour l'ensemble des huit métiers ouverts, des évolutions ont été apportées par rapport aux versions de base, en s'appuyant sur l'évaluation des années académiques déroulées. Il a été noté que l'ISEP de Matam n'a pas encore pu procéder à une auto-évaluation de ses programmes de formation. Toutefois, avec la sortie d'au moins une promotion de diplômés pour chacun des huit (8) métiers au terme de l'année académique 2021-2022, l'ISEP de Matam envisage d'entamer la procédure d'évaluation en vue de l'accréditation de son offre de formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Recherche
Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux
Le décret de création ne confère pas à l'ISEP la mission d'effectuer des activités de recherche. Du fait de l'orientation professionnelle des ISEP, le PEF mène des activités de recherche-innovation dont les externalités ne peuvent pas être valorisées comme résultats de recherche selon les normes standards. Cette situation va connaître une évolution car il est prévu dans la loi d'orientation sur les ISEP un volet recherche innovation. Dans cette perspective, l'ISEP a déjà défini ses thématiques de recherche - innovation qui sont corrélées à l'offre de formation existante dans les domaines suivants : Agriculture- Elevage, Productions forestières, Aquaculture, Agroalimentaire, Artisanat et Mines. **Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**
Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.
Les enseignants-formateurs effectuent régulièrement un travail de mise à jour de leurs contenus pédagogiques en tenant compte des évolutions scientifiques et technologiques en rapport avec leurs domaines de compétences et de spécialité. Ces évolutions se traduisent concrètement à travers les différentes versions de cours produites par les enseignants-formateurs depuis le démarrage des activités d'enseignements-apprentissages. ***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)
Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques
Les prérogatives relatives à la nomination, et la promotion du PEF sont dévolues à la Directrice, conformément à sa lettre de mission. Une commission de recrutement a été créée afin d'assurer le respect des règles d'équité, d'égalité et de transparence. Le recrutement du PEF est soumis à une procédure dont les principales étapes sont : - l'élaboration d'une fiche de poste, qui tienne compte des compétences didactiques et des qualifications scientifiques, - le lancement d'un appel à candidature à travers divers moyens de communication (site internet, réseaux sociaux), - la compilation et l'évaluation des dossiers de candidatures, - l'entretien avec les candidats pressentis, - l'élaboration d'un procès-verbal de recrutement Pour les enseignants vacataires, le recrutement se fait sur la base de leurs compétences et de leur expérience et en fonction de leurs activités de développement. Les actes de nomination et ou de promotion sont établis par arrêté de la Directrice de l'établissement. Le statut du PEF des ISEP est défini dans la loi d'orientation sur les ISEP (en instance). Conformément aux prérogatives dévolues à la Directrice, les procédures de sélection, de nomination et de promotion des enseignants-formateurs sont codifiées et respectées même si elles ne sont pas conformes aux normes standards du CAMES. ***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

Standard 4.02: L'institution réglemente la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

L'établissement, dans ses axes stratégiques s'engage à améliorer les performances et la qualification de son Personnel en charge des activités d'enseignement-apprentissage. Il entend mettre en œuvre une politique d'évaluation des compétences à travers un programme de renforcement de capacités du PEF dans des thématiques variées. Ainsi, dans le cadre du partenariat avec le PESEREE - GIZ, le Personnel a été renforcé en méthodologie et didactique de l'Approche Par Compétence (APC), mais aussi sur l'assurance qualité, la gestion axée sur les résultats (GAR), l'enseignement à distance et d'autres thématiques jugées utiles au perfectionnement du PEF.

Des formations ont été proposées cependant le cadre réglementaire est à établir.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève

L'établissement met en œuvre une politique d'intérim rotatif sur les postes de responsabilité, en l'absence des titulaires. Cette mesure permet à tous les acteurs d'appréhender les missions et responsabilités de leurs supérieurs hiérarchiques respectifs, ce qui favorise une montée en compétence au plan interne. Une politique de formation continue est également mise en œuvre afin d'identifier les besoins ponctuels de formation et d'assurer la montée en compétence du PEF.

Le plan de carrière du PEF est défini dans la loi d'orientation sur les ISEP (en instance).

L'équipe du personnel est majoritairement jeune avec une moyenne d'âge inférieure à 35 ans permettant de poursuivre durablement les objectifs de la mission.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Le statut et le plan de carrière du PEF sont définis dans la loi d'orientation sur les ISEP.

Les effectifs actuels d'apprenants de l'établissement ne permettent pas de créer certains services, compte tenu de la nécessaire adéquation entre le rythme de montée en puissance et les crédits budgétaires alloués. En attendant, la Directrice qui prend les actes de nomination et de promotion du personnel assure dans une certaine mesure le rôle de conseillère en plan de carrière.

Malgré ces déclarations de la direction, aucun élément de preuve n'est fourni d'autant que la loi d'orientation sur les ISEP n'est pas encore promulguée

Ainsi aucune disposition n'a encore été prise en ce sens compte tenu de la jeunesse de l'institution. Ainsi, l'ISEP de Matam ne s'est pas dotée de plans de carrière pour le personnel enseignant.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Les prérogatives relatives à la nomination, et la promotion du PGTS (équivalent de PATS) sont dévolues à la Directrice, conformément à sa lettre de mission. Une commission de recrutement a été créée afin d'assurer le respect des règles d'équité, d'égalité et de transparence requises. Le recrutement du PGTS est soumis à une procédure dont les principales étapes sont décrites ci-après :

-l'élaboration d'une fiche de poste, qui tienne compte des compétences didactiques et des qualifications scientifiques,

-le lancement d'un appel à candidature à travers divers moyens de communication (site internet, réseaux sociaux),

- la compilation et l'évaluation des dossiers de candidatures,

- l'entretien avec les candidats pressentis,

- l'élaboration d'un procès-verbal de recrutement.

Les actes de nomination et ou de promotion sont établis par arrêté de la Directrice de l'établissement

Le statut du PGTS des ISEP est défini dans la loi d'orientation sur les ISEP (en instance).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

L'Institut dans ses axes stratégiques s'est engagé à améliorer les performances et la qualification de son Personnel. Il entend mettre en œuvre une politique d'évaluation des compétences en vue de mettre en œuvre un programme de renforcement de capacités dans divers domaines.

L'établissement, dans ses axes stratégiques s'est engagé également à améliorer les performances et la qualification de son personnel gestionnaire technique et de service. Il entend mettre en œuvre une politique d'évaluation des compétences à travers un programme de renforcement de capacités du PGTS dans des thématiques variées.

Ainsi, le PGTS a été renforcé en assurance qualité, en gestion axée sur les résultats (GAR), planification budgétaire et d'autres thématiques jugées utiles à son perfectionnement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Les conditions et les procédures d'admission sont conformes aux textes (arrêté ministériel) et communiquées à travers des supports de communication variés, notamment le site internet de l'établissement. Les conditions et procédures peuvent être résumées ainsi :

- Être titulaire du baccalauréat ou de tout diplôme admis en équivalence ;
- Présélection nationale sur dossier, sur la base d'une évaluation pondérée des savoirs et savoirs faire du candidat ;
- Entretien devant une commission statutaire locale ;
- Tests psychotechniques pour certaines filières ;
- Classement des résultats par ordre de mérite ;
- Admission prononcée en fonction des quotas de recrutement fixés chaque année par le MESRI.

Les titulaires de CAP peuvent ainsi après tests et entretiens être admis à la formation. Les conditions de passage de la 1ère à la 2ème année et les conditions d'obtention du diplôme (DiSEP) sont définies dans le règlement intérieur et publiées dans le livret de l'apprenant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'établissement effectue régulièrement des analyses statistiques sur les effectifs d'apprenants, notamment à l'occasion de l'accueil des nouvelles cohortes, et à la fin de chaque semestre académique . Il faut signaler que même si l'établissement n'est pas autonome dans le processus d'orientation des apprenants (géré en amont par CAMPUSEN), les conditions d'admission garantissent l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Dans le PSD 2022 – 2025, il est noté que la répartition des apprenants est passée de 71 % d'hommes et 29 % de femmes en 2019 – 2020 à 56 % d'hommes et 44 % de femmes en 2021 -2022. Pour l'année académique 2022 – 2023, l'effectif global des apprenants est de 383, dont 209 hommes (54,90 %) et 174 femmes (45,10 %).

Cette progression des effectifs des femmes montre la volonté des autorités à promouvoir l'accès équitable des jeunes (hommes et femmes) bacheliers du Sénégal à une formation supérieure qualifiante et favorable à leur insertion professionnelle.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

À la fin de chaque semestre, une analyse de la situation des enseignement-apprentissage est effectuée et un rapport de fin de semestre publié par la direction des études. Dans ce rapport figurent les statistiques sur le niveau de progression des enseignements-apprentissages, et le taux de réussite. Un bulletin de notes est remis à chaque apprenant, à la fin de chaque semestre. Enfin, après chaque évaluation terminale (examen de certification), le taux de réussite est publié à travers divers supports de communication.

Le taux de poursuite des études aurait pu être estimé.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Pour la rentrée académique 2022 - 2023, avec un effectif de 383 apprenants, l'ISEP de Matam compte 11 enseignants-formateurs permanents, et un répertoire de 80 enseignants-formateurs vacataires intervenant ponctuellement dans les activités pédagogiques. Le PEF est également assisté par quatre (04) Techniciens d'Appui Pédagogique (TAP) qui contribuent au bon déroulement des activités d'enseignement-apprentissage et à l'encadrement des apprenants. Le ratio de PEF permanent par rapport aux apprenants est d'environ 1/35, il permet au stade actuel d'atteindre les objectifs de formation visés.

L'encadrement des apprenants peut en outre être apprécié à travers l'Unité d'Enseignement Apprentissage (UEA) intitulée « Projet Professionnel de Production (PPP) » dont les documents sont archivés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

Le suivi des apprenants et de l'insertion professionnelle sont respectivement assurés par le service de la scolarité et l'incubateur. La scolarité établit régulièrement des analyses sur le suivi pédagogique des apprenants et l'incubateur sur le suivi de leur insertion après l'obtention du diplôme. Au-delà de ces travaux d'enquêtes et de suivi, ces deux structures respectives effectuent un travail de conseil auprès

des apprenants (par rapport à l'orientation et aux difficultés ponctuelles rencontrées tout au long de la formation) et aux diplômés (accompagnement dans les projets d'entreprenariat et dans l'appui à la recherche d'emploi).

L'ISEP de Matam, conformément à ses missions et aux orientations du PSD 2022 - 2025 réalise des activités de service à la communauté (SAC) de nature diverse, en fonction des cibles identifiées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiants(e)s en situation de handicap.

Depuis le démarrage des enseignements-apprentissages en 2020, l'ISEP de Matam n'a pas été confronté à la gestion d'apprenants en situation de handicap. Cela pourrait s'expliquer par la nature et les spécificités des métiers faisant l'objet de l'offre de formation. En effet, l'entretien d'orientation est l'occasion d'échanger avec les personnes orientées à l'ISEP de Matam sur les exigences du métier choisi, et le cas échéant, lorsque leurs aptitudes physiques ne sont pas compatibles avec les exigences du métier, les conseiller avec des propositions de réorientation plus pertinentes.

L'établissement n'est pas encore implanté dans ses locaux définitifs et reste confronté à des contraintes et limites dans la capacité à apporter des modifications aux locaux occupés en l'état actuel à titre provisoire. Toutefois, la conception des locaux définitifs intègre la nécessité de prévoir des aménagements spécifiques aux apprenants en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

L'établissement n'est pas encore installé dans son site définitif qui est toujours en cours de construction. Cependant, et à, ce stade, l'ISEP de Matam dispose de trois (03) bâtiments (deux bâtiments pédagogiques et un bâtiment administratif). Ces trois bâtiments abritent la majorité des installations pédagogiques et les services administratifs de l'établissement.

À travers des conventions de partenariat avec le CFP et CRFPE, l'établissement dispose de bâtiments, d'équipements pédagogiques, sportifs, et de terrains d'applications sur d'autres sites.

Ainsi, pour l'atteinte de ses objectifs pédagogiques, l'ISEP de Matam dispose actuellement de : 16 salles de cours, dont 04 équipées d'un total cumulé de 100 ordinateurs, un (01) amphithéâtre de 100 places, une écloserie, un atelier de transformation agroalimentaire, un laboratoire d'énergies renouvelables, un laboratoire de géologie, une ferme d'application en productions végétales, une bergerie, un espace polyvalent dédié aux apprenants, de deux terrains de sports et une infirmerie.

Dans le cadre de la matérialisation de l'alternance Institut-Milieu professionnel, l'établissement travaille en étroite collaboration avec l'ANA, la SAED, les SIPA, l'ONAS, le CFP, le CRFPE, l'hôpital Régional de Matam et d'autres acteurs du tissu économique local.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

L'ISEP de Matam dispose d'une salle polyvalente destinée aux apprenants, et dont l'une des vocations est d'abriter une bibliothèque physique avec des ouvrages pertinents en fonction des besoins des différents domaines de métiers faisant l'objet de la formation. Dans le sillage de cette bibliothèque physique, l'établissement travaille sur l'adhésion prochaine à une bibliothèque numérique accessible à tous les apprenants et au PEF et au PGTS.

L'accessibilité de l'internet est effective au niveau du bâtiment pédagogique 01 où se trouve l'"espace apprenants". Pour accéder à l'internet, le personnel est doté de « modems airbox » rechargeables chaque mois.

L'établissement consacre 0,24 % de son budget à la documentation. Cette part devrait augmenter progressivement en valeur absolue en fonction de la montée en puissance de l'établissement conformément à son plan stratégique de développement.

Au moment de l'inscription en première année, moins de 5 % des apprenants disposent d'un ordinateur. Cette part monte à plus de 80 % au cours de la deuxième année car des efforts de sensibilisation sont consentis notamment au moment des entretiens d'orientations.

L'établissement dispose de 100 ordinateurs qui sont mis à contribution au profit des apprenants dans l'atteinte des objectifs pédagogiques.

La visite des infrastructures et équipements pédagogiques a confirmé l'existence des moyens cités.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

L'établissement dispose d'une infirmerie mise à disposition des apprenants et du personnel. Dans le cadre d'une convention, les services de l'hôpital régional de Matam sont également mis à contribution selon les besoins spécifiques.

Les trois bâtiments administratif et pédagogique disposent d'extincteurs fonctionnels. Un programme de formation en secourisme est mis en œuvre avec l'appui de la brigade des sapeurs-pompiers de Matam. Cependant, des issues de secours balisées, un plan d'évacuation et une procédure d'utilisation des équipements de secours ne sont pas encore élaborés.

Une formation d'application sur la sécurité au travail est organisée chaque année en collaboration avec les sapeurs-pompiers en application de l'UEA « HSSE » inscrite dans les maquettes pédagogiques.

L'établissement s'est doté d'un comité Hygiène Santé Sécurité Environnement. Ce comité est chargé de mettre en œuvre la politique de l'établissement en matière d'HSSE à travers un plan d'action annuel dont les activités majeures sont le « set-setal » (nettoyage des bâtiments et installations pédagogiques), le reboisement et la randonnée pédestre.

L'établissement est fort de l'existence :

- d'une infirmerie mise à disposition des apprenants ;
- d'une convention avec l'hôpital de Matam ;
- d'extincteurs installés ;
- d'une formation en secourisme ;
- d'une UEA en HSSE ;
- d'un comité Hygiène santé Environnement en place avec des réalisations notables.

Avec des locaux provisoires la non matérialisation de plan d'évacuation et le balisage des issues de secours s'expliquent par la difficulté voire l'impossibilité d'obtenir des autorisations pour procéder à certaines transformations, d'autant plus que ces locaux n'ont pas été conçus pour accueillir des activités pédagogiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Dans le but de renforcer son ancrage dans l'écosystème socio-économique local mais aussi ses capacités opérationnelles dans ses différents axes stratégiques, l'établissement met en œuvre une politique de partenariat aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Ainsi, depuis le démarrage effectif des enseignements-apprentissages en février 2020, l'ISEP de Matam a signé treize (13) conventions de partenariat avec des structures socio-économiques et professionnelles au niveau national et international.

L'établissement est membre de la CITEF (Conférence Internationale des Formations d'Ingénieurs et Techniciens d'Expression Française) depuis 2018.

La nature dynamique de cette politique de partenariat se traduit par les récentes études de diagnostic et de prospection effectuées et susceptibles de déboucher sur des accords de partenariat. Il est également considéré comme activités à caractère prioritaire, la formalisation et le renforcement de la collaboration avec l'Hôpital régional de Matam et la brigade des sapeurs-pompiers de Matam.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

L'ISEP de Matam dispose d'un service multimédia et de ressources informatiques, coordonné par le responsable de la communication. L'établissement dispose aussi d'un système d'information et de gestion, d'acquisition relativement récente, et dont la prise en main et la transition avec les méthodes de travail sont en cours, de même que son adaptation aux besoins spécifiques, d'un service à l'autre. Aussi, on nous apprend qu'un un travail est en cours dans la consolidation des données antérieures à l'acquisition du système d'information et dans la gestion de la transition vers l'utilisation exclusive du système d'information et de gestion. À terme, ce système d'information et de gestion sera un outil

décisionnel majeur conformément aux orientations du plan stratégique de développement de l'établissement.

Les décisions relatives aux offres d'études relèvent de la tutelle ministérielle sur la proposition de l'établissement. Celles relatives à l'engagement et à la promotion du PEF et du PGTS sont alignées aux orientations du PSD et ajustées aux enjeux et défis structurels et ponctuels de l'établissement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

L'établissement dispose d'un plan de communication et de canaux de communications diversifiés. Dans ce plan de communication est décrite la stratégie de l'établissement en matière de communication interne comme externe.

Tous les communiqués ou publications font l'objet d'une validation au niveau de la Direction avant leur publication.

Les documents internes sont partagés par courriel à travers la messagerie officielle de l'établissement, même si à ce stade, il est constaté que l'intégralité du personnel n'utilise pas exclusivement de façon rigoureuse la messagerie officielle. Selon la nature de l'information, des documents et des destinataires, d'autres canaux peuvent être mis à contribution : affichage, site internet et réseaux sociaux.

Au titre des réalisations actuelles, l'établissement peut mettre à son crédit la publication d'un bulletin d'information tri mensuel, un site internet, une chaîne YouTube, une page Facebook et la participation à de nombreux événements socio-économiques phares de la région

Appréciation ***globale sur le standard : ATTEINT***

5. POINTS FORTS DE l'ISEP DE MATAM

À l'issue de l'exploitation du rapport d'auto-évaluation, des échanges avec les trois composantes (Apprenants, PEF et PGTS) et de la visite effectuée sur site, il ressort les points forts suivants :

- L'ISEP de Matam dispose de son premier Plan Stratégique de Développement triennal qui est un socle de référence et un outil de pilotage, de communication et de partenariat de l'établissement ;

- L'ISEP de Matam dispose d'un personnel relativement jeune, qualifié et motivé, ce qui se traduit notamment à travers les résultats académiques obtenus pour les deux premières promotions de diplômés (taux de réussite de 100 %) ;
- Une offre de formation de qualité répondant aux besoins socio-économiques de la région ;
- La taille des effectifs d'apprenants accueillis au sein des différents métiers (50 au maximum) permet un déroulement de la formation selon la méthodologie de l'APC ;
- Le ratio d'encadrement (évalué à 1 enseignant-formateur pour 35 apprenants) et l'accessibilité relative du personnel enseignant-formateur au profit des apprenants facilitent l'instauration d'une pédagogie de la réussite ;
- L'existence d'un service de suivi des apprenants et d'un incubateur permettent l'accompagnement et le renforcement de l'employabilité des diplômés ;
- Le système d'assurance qualité mis en œuvre au niveau de l'institution ;
- L'implication des professionnels dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de formation ;
- Fonctionnement régulier des organes de gouvernance ;
- Un bon système de communication
- L'existence d'une bibliothèque numérique ;
- Existence d'une plateforme de formation à distance ;
- État des infrastructures globalement satisfaisant.

6. POINTS FAIBLES DE L'ISEP DE MATAM

De la même manière qu'il y a des points forts, nous avons constaté des points faibles qui se déclinent comme suit :

- Le conseil d'administration qui est un des trois organes de gouvernance d'un ISEP n'est pas encore installé ;
- L'insuffisance des ressources financières allouées par l'État à l'ISEP de Matam ;
- L'absence d'une loi d'orientation des ISEP ;
- L'absence de formalisation et de capitalisation des résultats de la recherche-innovation ;
- Le déficit de PEF permanents et de PGTS ;
- L'absence d'infrastructures et de locaux propres à l'ISEP ;
- L'absence d'une politique de promotion du personnel PEF et PGTS et de plan de carrière.

7. APPRECIATIONS GENERALES DE l'ISEP DE MATAM

Il convient d'indiquer que l'ISEP de Matam possède des atouts majeurs qui permettent de garantir une formation de qualité à ses étudiants.

Cependant, des efforts supplémentaires allant dans le sens de corriger les écarts détectés devront être faits afin de maintenir la qualité des services proposés

Ainsi, l'institution possède naturellement des points forts et satisfait à plusieurs des standards du référentiel, dont ceux des plus importants pour une évaluation institutionnelle.

L'effort de mise aux normes de l'infrastructure est perceptible.
Une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) a été créée et un comité de pilotage mis sur pied avec la charge de conduire un travail d'auto-évaluation qui est une étape préalable à l'évaluation externe en vue de l'obtention de l'habilitation institutionnelle.
Au terme de l'évaluation, il en ressort que l'essentiel des champs d'évaluation du référentiel, les standards sont atteints. Toutefois, dans une logique de consolidation, des mesures correctives sont à mettre en œuvre afin de remédier aux faiblesses identifiées.
Au regard du référentiel d'évaluation, le bilan de l'ISEP de Matam est relativement satisfaisant. L'établissement peut compter sur ses points forts tout en essayant d'apporter des mesures de remédiation appropriées par rapport aux faiblesses identifiées.

8. RECOMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT (ISEP DE MATAM)

Après avoir identifié les forces et les faiblesses de l'Institut, il s'avère légitime, dans une optique de renforcement de capacités des instances décisionnelles, de proposer des recommandations afin de solutionner les manquements détectés et reconnus par le comité de pilotage.
Ainsi, les recommandations suivantes dont la liste est non exhaustive, sont faites à l'Institut :

- Il sera nécessaire pour l'établissement de consolider les acquis actuels qui constituent ses points forts et de mener un travail conséquent autour des points faibles identifiés, avec des mesures correctives efficaces.
- L'installation effective du Conseil d'Administration permettra à l'établissement de poser le dernier jalon manquant de son architecture organisationnelle, conformément au cadre réglementaire qui régit les ISEP.
- L'installation de l'établissement dans ses locaux définitifs permettra assurément de pallier certains points faibles énumérés, notamment les insuffisances en matière d'infrastructures, d'équipements, de terrains d'application et de laboratoires pédagogiques.

● Le système de management de la qualité au sein de l'établissement devra s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, avec une mise à jour dynamique des manuels de procédures et des outils de suivi de la qualité au sein de l'établissement.

● L'expérience capitalisée dans le processus de l'auto-évaluation institutionnelle donne aux acteurs une base de travail conséquente pour anticiper les travaux sur l'évaluation d'accréditation des offres de formation déroulées.

- La promotion des activités génératrices de ressources propres.
- La promotion de la recherche innovation.
- La mise en place un système d'information administrative, financière et pédagogique.
- La création et l'équipement des Laboratoire Pédagogique Central (LPC), Centre d'Innovation, d'Application et de Transfert (CIAT), Centres Autonomes de Production et de Prestation de Services (CAPPE).

9. RECOMMANDATIONS A l'ANAQ-Sup

Nous suggérons à l'ANAQ-Sup de prendre en compte dans l'appréciation des standards le fait que la vocation des écoles de formation professionnelles même publiques n'est pas de faire de la recherche au sens des universités. En effet, la plupart des intervenants sont des professionnels du secteur et apportent leur savoir-faire qui n'est pas en relation avec les recherches faites dans des universités classiques.

Il faudrait donc tenir compte de la spécificité des formatons telles que celles dispensées dans les ISEP dont la qualité et l'atteinte des objectifs ne sont pas censés respecter les standards classiques du milieu universitaire classique, compte tenu de leur orientation essentiellement professionnelle.

10. PROPOSITION D'AVIS

Au regard :

- Des réponses fournies par les responsables de l'institut aux standards non atteints et qui confirment l'objectivité de leurs appréciations,
- De l'effort promis quant à l'amélioration ultérieure des points faibles en termes de standards non atteints,
- Des perspectives de montée en puissance déclinées dans l'ambitieux et réaliste plan stratégique,
- Des programmes des métiers ciblés par l'ISEP de Matam qui restent largement crédibles,

L'équipe d'experts propose **l'HABILITATION** de l'Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel de Matam à délivrer les diplômes supérieurs d'enseignement supérieur (DiSEP) figurant dans le tableau suivant.

Liste des diplômes supérieurs d'enseignement professionnel couverts par l'avis d'habilitation

Spécialité	**Métier**	**Niveau d'études**	**Diplôme délivré par l'établissement**
Agriculture, Elevage, Productions Forestières	Technicien supérieur en Production de Viande et de Lait	Bac + 2 ans	Diplôme Supérieur d'Enseignement Professionnel
	Technicien supérieur en Production horticole	Bac + 2 ans	Diplôme Supérieur d'Enseignement Professionnel
	Technicien supérieur en Production de Semences et Pépinières	Bac + 2 ans	Diplôme Supérieur d'Enseignement Professionnel
Agroalimentaire	Technicien supérieur en Transformation et Conservation des Produits agroalimentaires	Bac + 2 ans	Diplôme Supérieur d'Enseignement Professionnel
Aquaculture	Technicien supérieur en Gestion des Infrastructures et Productions Aquacoles	Bac + 2 ans	Diplôme Supérieur d'Enseignement Professionnel
Artisanat	Technicien supérieur en Installation solaire et Photovoltaïque	Bac + 2 ans	Diplôme Supérieur d'Enseignement Professionnel
	Technicien supérieur en Installation de Réseau d'Irrigation et Sanitaire	Bac + 2 ans	Diplôme Supérieur d'Enseignement Professionnel
Mines	Technicien supérieur Géologue Prospecteur	Bac + 2 ans	Diplôme Supérieur d'Enseignement Professionnel